

l'utilisation de l'obturateur pour les poses, on a prévu, dans l'obturateur, un arrêt 21 qu'on peut déplacer de façon que la came 15 vienne buter contre lui, en arrêtant la plaque obturatrice à un endroit prédéterminé et en ouvrant l'obturateur. Pour le fermer, on ramène l'obturateur dans son ancienne position au moyen du levier 17, tournant autour du pivot 22 et l'on ferme l'objectif. Comme la plaque obturatrice 13 change de position à chaque instantané, la came 15 changera également de position, en accompagnant la plaque dans son mouvement. Dans ce cas aussi, il suffira d'amener l'arrêt 21 à la position désignée pour que la came 15 arrête la rotation de la plaque obturatrice 13 dans la position correspondant aux poses.

Un instantané, avec le nouvel obturateur, se fait, par conséquent, en tirant l'arrêt 21 hors de la boîte de l'appareil, de façon à permettre la rotation de l'obturateur. On presse ensuite sur le levier 17 pivoté sur l'axe 22 et qui est relié au ressort 16, de façon à faire faire à l'obturateur une oscillation complète.

Pour faire une pose, on pousse l'arrêt 21 vers l'intérieur de la camera, et l'on actionne, comme à l'ordinaire, le levier de déclenchement 17 en appuyant deux fois sur ce levier.

La fig. 4 qui est une vue schématique de la boîte de l'appareil dans la position d'ouverture montre les deux bobines à film 6 et 7 sur lesquelles le film 8 s'enroule et se déroule. Ce film passe par les barres-guides 23 et 24 en saillie légèrement arrondies et représentées en coupe transversale; il est guidé latéralement par les bords 27 et 28 en saillie de la fig. 4, 29 et 30 sont les bords latéraux de la fenêtre d'image. Grâce au nouveau procédé pour guider le film, on évite tout contact entre la couche sensible de la pellicule et les bords 29 et 30. Les parties arrondies 23, 26 ne sont pas immédiatement contiguës aux parois 29 et 30 délimitant la fenêtre d'image; elles se trouvent plutôt à une faible distance, grâce à un guide horizontal, des bords 29 et 30.

Les fig. 6 et 7 représentent une des bobines à film. La fig. 7 fait voir la bobine proprement dite et la fig. 6 le taquet. 6

est le rouleau sur lequel la pellicule est enroulée; 31 et 32 sont les joues l'enfermant hermétiquement. 33 est le tourillon 55 inférieur servant à insérer la bobine de film dans la boîte de la camera. 34 est le tourillon supérieur d'un nouveau genre, auquel on peut donner toute forme voulue, mais, de préférence, celle d'un corps rectangulaire. Le taquet, rigidement attaché à la camera, comporte une partie inférieure 35 s'adaptant sur le tourillon 34. 36 est la manette de forme quelconque, servant à faire tourner la bobine toute entière. 65

Pour pouvoir mieux le guider, on peut disposer le tourillon 34 sur une plaque 37.

La fig. 8 montre le viseur 38, vu de face, avec sa base 39 pouvant être introduite dans l'appareil pour y être fixée. 70

La fig. 9 représente en coupe le viseur et fait voir ses détails. 40 est la boîte du viseur, ouverte sur deux côtés et qui, par conséquent, dans le cas présent, constitue un tube rectangulaire. Ce tube 40 renferme 75 la lentille viseuse 41 et l'oculaire 42, qu'un tube rond 43 sert à maintenir à l'écartement voulu. La lentille viseuse 41 est contiguë à la paroi antérieure du viseur contre laquelle elle s'appuie. Derrière l'oculaire 80 42, on a prévu une plaque à diaphragme 44, retenue par un ressort 45. Au-dessous de la boîte 40 du viseur, se trouve la plaque de montage 39. Cette plaque se fixe à la camera, grâce au guide *ad hoc* (fig. 2) 85 qu'on a prévu et où la plaque-guide s'adapte parfaitement. On ne connaît pas encore ces dispositifs de fixation pour viseurs et caméras.

La lentille du viseur peut, sous certains 90 rapports, recevoir des formes différentes; aussi la réalisation présente n'implique-t-elle aucune restriction. La pièce intérieure 43, par exemple, peut aussi être quadrangulaire, hexagonale, etc. Les deux lentilles 41 95 et 42 peuvent aussi prendre la forme de simples plaques de verre planes, de même qu'il est possible de faire l'une des lentilles — par exemple 41 — plane et l'autre sous forme d'oculaire. 100

RÉSUMÉ.

L'invention a pour objet :

1° Un appareil photographique à film en bobine, caractérisé en ce qu'il se compose